

**Second appel à projets lancé par le SPW Emploi Formation**  
**Parcours de renforcement des compétences**  
**Formulaire de candidature**

**Objectif de l'appel**

Le présent appel vise à tester / renforcer / améliorer les pratiques de terrain permettant de lever les freins aux dynamiques partenariales entre opérateurs d'insertion et de formation, en vue d'améliorer de manière structurelle les politiques publiques de parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés en Wallonie.

**Public**

L'appel à projet s'adresse aux opérateurs publics de formation et assimilés (centres de formation FOREM, centres de formation IFAPME, Etablissements de l'Enseignement de Promotion sociale, Centres de compétence), aux Centres d'insertion socioprofessionnelle agréés et aux Centres de Validation des Compétences agréés.

S'agissant d'un appel à projets relatif aux partenariats, le projet doit comporter au minimum 2 partenaires, dont au moins un centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP) agréé et au moins un opérateur public de formation, un opérateur public d'enseignement qualifiant, ou un centre de validation des compétences agréé.

Des partenaires additionnels agréés et/ou reconnus par la Wallonie (autres que ceux mentionnés ci-dessus) peuvent être associés aux projets pour des missions spécifiques.

Veillez renvoyer ce formulaire **en version électronique** (1 version Word et 1 en PDF) complété et signé, idéalement **pour le 10 septembre 2023 et au plus tard pour le 20 septembre 2023**, à l'adresse suivante :  
[parcours.competences.prw@spw.wallonie.be](mailto:parcours.competences.prw@spw.wallonie.be).

Veillez préciser dans le champ « objet » du message électronique :  
« Le nom du projet - AP Parcours de renforcement des compétences »

Le dossier de candidature comprend :

- Le formulaire de l'appel à projet ;
- La convention de partenariat signée par les partenaires. Si l'objet du projet est de créer un nouveau partenariat, la convention est à fournir au plus tard avant l'issue du projet.
- L'avis de l'instance bassin Enseignement – Formation – Emploi ou la preuve de demande d'avis, s'il n'a pas été possible au Bassin de rendre son avis dans le délai imparti.
- Les prévisions budgétaires (fichier Excel) de chaque partenaire

Un même organisme peut introduire plusieurs projets. Pour ce faire, il complétera un formulaire par projet.

Lors de la constitution de votre dossier de candidature, nous vous demandons de vous référer au texte de l'appel à projets « Parcours de renforcement des compétences ». Ce texte servira également de référence



## 1. Nom du projet :

Parcours modulaire d'acquisition de compétences en électricité industrielle adapté au parcours de l'apprenant et validation des acquis grâce au renforcement d'un partenariat existant et à la création d'un nouveau.

## 2. Nom de la filière :

Formation à l'électricité industrielle

## 3. Identification des parties au projet de partenariat

### Partenaire A

Dénomination : Le Hublot, Centre de formation professionnelle Nouveau Saint-Servais

Numéro d'entreprise : 0421 446 291

Adresse (siège social) : 500/2 rue de Gembloux, 5002 Saint-Servais

organisme public     organisme agréé (précisez : CISP-PMTIC.....)

Numéro de matricule pour les établissements de Promotion Sociale :

Courriel : [coordination@lehublot.be](mailto:coordination@lehublot.be)

Coordonnées bancaires (pour les EPS indiquez le numéro de compte de votre P.O.) :

IBAN	B	E	6	3	0	6	8	2	2	2	0	8	9	3	0	8
BIC	GKCCBEBB															

Brève description des missions, activités et public de l'organisation :

### **10 lignes maximum**

Le Centre forme des adultes pour favoriser leur insertion socioprofessionnelle et s'inscrit dans le circuit local de la revalorisation des électroménagers. L'ASBL est agréée par la Wallonie comme centre d'insertion socioprofessionnelle (CISP) depuis 1997 pour dispenser deux filières de formation, la « bureautique » et l'« électrotechnique ». À ces deux filières s'est ajoutée une troisième en 2002, organisée sur la réparation et la maintenance des petits moteurs électriques. En 2012, une Entreprise de formation par le travail active dans la récupération et la revalorisation d'électroménagers est créée. En 2023, une nouvelle filière pour renforcer les compétences de base et favoriser l'obtention du permis de conduire est lancée. Le Centre est aussi agréé comme opérateur de formation dans le cadre du Plan Mobilisateur aux Technologies de l'Information et Communication : PMTIC. Annuellement, 180 apprenants en moyenne sont accueillis et

encadrés par une équipe de 15 personnes principalement composée de formateurs.

**Personne juridiquement responsable du projet**

Nom : Villan

Prénom : Michel

Fonction : Administrateur délégué

Téléphone : 0477 32 46 33

Courriel : m.villan@yahoo.fr

**Personne de contact sur le plan opérationnel**

Nom : Jusniaux

Prénom : Emilie

Fonction : Coordinatrice

Téléphone : 0485/ 44 68 57

Courriel : coordination@lehublot.be

**Partenaire B**

Dénomination : Technocampus

Numéro d'entreprise : BE 0872.426.116

Adresse (siège social) : Rue Auguste Piccard 23, 6041 Gosselies

X organisme agréé (précisez : Centre de Compétence)

Site web : www.technocampus.be

Téléphone : 071/25 36 34

Courriel : info@technocampus.be

Coordonnées bancaires :

IBAN	B	E	2	7	3	6	0	1	1	3	7	8	7	7	7	3
BIC	BBRUBEBB															

Brève description des missions, activités et public de l'organisation :

**10 lignes maximum**

Conformément à son cahier des charges de labellisation, le CdC TechnoCampus organise et met en œuvre des actions de formation modulaires dans le secteur de l'industrie technologique à destination des demandeurs d'emploi, des travailleurs (PME et grandes entreprises), des étudiants et des enseignants de l'enseignement secondaire qualifiant, de l'enseignement de promotion sociale et de l'enseignement supérieur ainsi que des actions de sensibilisation à destination des entreprises (vitrine technologique, séminaires,...) et des enfants et des adolescents (kids/teens). TechnoCampus est réparti sur 6 sites localisés à Mons, Strépy et Gosselies. Les missions de TechnoCampus sont de favoriser l'accès à l'emploi et l'insertion sociale, de réduire les pénuries de main d'œuvre dans les entreprises qui cherchent à engager du personnel compétent et/ou à augmenter les compétences de leur propre personnel, de contribuer activement au développement futur des entreprises de la Région wallonne en innovant sans cesse dans les domaines pédagogiques et techniques, et en anticipant l'évolution technologique et numérique. Les activités de formation de TechnoCampus s'organisent autour de deux lignes de produit de formation, la Maintenance reprenant les métiers de l'électromécanique, de l'électricité industrielle, de l'automatisme et la Production reprenant les métiers de la soudure, de la chaudronnerie, de la tuyauterie, de l'usinage, de la plasturgie, de la fabrication additive et du froid.

**Personne juridiquement responsable du projet**

Nom : Bosio

Prénom : Sebastien

Fonction : Directeur financier

Téléphone : 0496/406445

Courriel : [sebastien.bosio@technocampus.be](mailto:sebastien.bosio@technocampus.be)

**Personne de contact sur le plan opérationnel**

Nom : Murer

Prénom : Claudia

Fonction : Directrice Enseignement et Emploi

Téléphone : 0473/714913

Courriel : [claudia.murer@technocampus.be](mailto:claudia.murer@technocampus.be)

**Partenaire C**

Dénomination : Centre de Formation du FOREM de Dinant

Numéro d'entreprise :

Adresse (siège social) : 350 rue Saint-Jacques 5500 Dinant

Organisme agréé (précisez) : Centre de formation professionnelle du FOREM

Site web : www.leforem.be

Téléphone : 082 210 102

Courriel : jeanyves.lovens@leforem.be

Coordonnées bancaires :

IBAN																				
BIC																				

Brève description des missions, activités et public de l'organisation :

**10 lignes maximum**

Le centre de formation du FOREM de Dinant organise des formations professionnelles qualifiantes pour demandeurs d'emploi dans deux domaines principaux : Langues-Numérique-Secrétariat et Industrie

Le domaine Langues-Numérique-Secrétariat propose une filière de formation Agent d'accueil et Collaborateur administratif, ainsi que des formations intensives en langues (anglais/néerlandais)

Le domaine Industrie offre des formations aux métiers d'Opérateur de production, d'Electromécanicien, de Dessinateur industriel, de Technicien Frigoriste, de Technicien Automaticien et de Fontainier. Une formation de base en électricité ("Passeport électricité") est également proposée et permet de s'orienter ensuite vers les formations métiers citées précédemment

La majorité des ces formations sont réalisées en collaboration avec le centre de compétence (CDC) Technocampus. La formation de Fontainier est une antenne du CDC Polygone de l'Eau

La transition vers l'emploi des personnes formées est assurée grâce à un réseau de contacts entreprises développé par les formateurs du centre en collaboration avec les services aux entreprises du FOREM et les CDC partenaires

**Personne juridiquement responsable du projet**

Nom : GONZALEZ

Prénom : Cristina

Fonction : Directrice Territoriale FOREM Namur-Brabant wallon

Téléphone : 081 23 96 29

Courriel : cristina.gonzalez@forem.be

**Personne de contact sur le plan opérationnel**

Nom : LOVENS

Prénom : Jean-Yves

Fonction : Responsable du centre de formation FOREM de Dinant

Téléphone : 082 210 102

Courriel : jeanyves.lovens@forem.be

**4. Description du projet**

Description synthétique du projet

***15 lignes maximum***

L'appel à projet 1, visait le renforcement des compétences pour deux filières développées au Hublot, l'électricité résidentielle et l'électricité industrielle. Les objectifs atteints pour la filière résidentielle permettent un fonctionnement structurel, ce second projet se consacre donc uniquement sur la filière de l'électricité industrielle. Cette filière répond à la pénurie d'ouvriers qualifiés pour des métiers peu attractifs car souvent méconnus. Par le biais des activités mentionnées ci-après nous visons les 4 objectifs de cet appel à projet. Les apprenants du Hublot (public peu scolarisé) découvrent et s'orientent vers la filière en électricité industrielle, ils sont soutenus pour renforcer leur compétence. Nous visons une maîtrise du niveau 3, voir du niveau 4 du cadre francophone des certifications selon les profils. Le parcours proposé est le suivant. Ils bénéficient au sein du CISP de modules de formations de base/spécifiques (théorique et pratique) en électricité industrielle, en recherche d'emploi, de renforcement en méthodologie d'apprentissage et de compétences de base (apports créés par la chargée de projet via l'appel à projet 1). En parallèle, une série de modules concomitants dispensés par notre partenaire Technocampus sont proposés aux apprenants en adéquation avec leurs parcours en vue de les préparer au passage de la validation des compétences et/ou permettre l'accès à une formation qualifiante. Les apprenants sont accompagnés individuellement et collectivement pour préparer le passage de la validation des compétences (titre 1 et en fonction de leurs capacités le titre 2 en électricité industrielle). Ils découvrent également l'offre de formations complémentaires du Centre de formation Forem de Dinant ainsi que de Technocampus. Le partenariat avec le Centre de formation Forem de Dinant est créé tandis que le partenariat avec Technocampus est renforcé

pour faciliter le relais et l'insertion des apprenants du Hublot dans ces formations complémentaires et spécialisées.

Le présent projet s'inscrit dans le / les objectif(s) suivant(s) de l'appel à projets :

*Cochez la/les cases qui vous concerne(nt)*

- x Créer et/ou renforcer les collaborations entre acteurs de l'insertion socioprofessionnelle et les opérateurs de formation qualifiante et/ou de validation des compétences
- x Fluidifier les parcours de renforcement de compétences des publics peu scolarisés
- X Renforcer la certification des compétences dans le cadre des parcours de renforcement des compétences des publics peu scolarisés <sup>1</sup>
- X Renforcer les compétences des publics peu scolarisés (< CESS) et les faire monter en compétences<sup>2</sup>

Expliquez comment votre candidature rencontre le/les objectif(s) coché(s).

**1 page maximum**

Ce projet est une continuité et un renforcement du premier appel à projet renforcement des compétences. La première mouture, nous a permis de structurer le partenariat avec le centre de validation des compétences de l'Ecole de promotion sociale de Liège et de formaliser la présentation et la préparation à cette épreuve pour les apprenants du Centre Le Hublot qui désirent la passer. Ce partenariat étant devenu structurel, l'EPSL ne fait plus partie des partenaires de ce second appel. Nous nous concentrons donc sur la filière industrielle pour laquelle nous avons déjà pu réaliser plusieurs objectifs dans le premier appel. Nous souhaitons approfondir certaines activités pour atteindre un résultat structurel ainsi que davantage de résultats en termes de certifications et d'accès à des formations spécialisées grâce au renforcement du partenariat actuel avec Technocampus et l'instauration du partenariat avec le Centre de Formation de Dinant. Dans cette optique, le Forem Saint-Servais ne fait plus partie de cet appel.

L'énoncé de ce préambule par rapport à l'état des partenariats est une clef de lecture pour comprendre notre projet qui poursuit des objectifs clairs mais qui sont travaillés à des niveaux d'avancées différents en fonction de la connaissance de chaque partenaire et en fonction de la spécificité de notre filière et des offres spécifiques de chaque partenaire.

Le Hublot se réfère à la même méthodologie qui a permis d'atteindre des objectifs satisfaisants pour la filière électricité résidentielle :

- Instaurer un climat de confiance pour créer des collaborations entre le Hublot, acteur de l'insertion socioprofessionnelle et les opérateurs de formation qualifiante et/ou de validation des compétences.
- Partager et maîtriser les contenus des programmes de formation du CISP et des partenaires basés

<sup>1</sup> Obtention d'une CECAF et/ou d'un titre de compétence, obtention de certifications sectorielles/privées, démarches de valorisation automatique des acquis auprès d'un opérateur d'enseignement/formation certifiant

<sup>2</sup> Niveaux 3, 4 ou 5 du Cadre francophone des Certifications.



- sur les référentiels communs pour créer des modules sur mesure ainsi que des parcours fluides.
- Poursuivre et renforcer la préparation des apprenants sur 3 notions clés : renforcement des compétences de base (méthodologie d'apprentissage, logique /mathématique, informatique),
- Favoriser l'accompagnement collectif et individuel à la préparation à une épreuve certifiante.
- Organiser des visites des centres de formation et présentation détaillée des offres de formation des partenaires pour susciter l'intérêt à la poursuite d'une formation qualifiante.

Notre projet poursuit donc bien les 4 objectifs de cet appel à projet.

Pour l'objectif 1. Nous renforçons la collaboration avec Technocampus et créons une nouvelle relation avec le Centre de Dinant.

Pour l'objectif 2. Nous fluidifions les parcours de formation avec des modules complémentaires au sein du Hublot ( 4 modules : chemin de câble, câblage d'un coffret industriel et raccordement, sécurité, automate programmable) et nous travaillons à l'intégration des apprenants du Hublot, en fonction de leur parcours dans le programme en cours de formation qualifiante.

Pour l'objectif 3, nous avons pu tester avec un apprenant le passage de la VDC titre 1 en électricité industrielle et nous souhaitons poursuivre notre action pour améliorer ce processus et le rendre structurel.

Pour l'objectif 4, les mesures mises en place permettent de faire monter les apprenants en compétences de niveau 3, nous visons de leur permettre d'atteindre le niveau 4 via les actions développées avec les partenaires.

Décrivez les freins que le projet envisage de lever et les moyens envisagés pour lever ces freins.

*1 page maximum*

**Concernant l'objectif d'acquérir un titre de validation des compétences :**

Fort de notre première expérience lors de l'AP1, nous avons pu travailler sur des méthodes pour diminuer **les freins liés aux absences des stagiaires ou à leur manque de préparation pour réussir la première épreuve théorique de la VDC**, difficultés que nous rencontrions avant le premier appel à projet. Nous manquions de méthodes pour organiser les révisions et les stagiaires manquaient de motivation. Des animations de révisions sont organisées et les programmes de cours sont revus pour se calquer sur l'agenda des épreuves. Le fait de présenter l'épreuve théorique sur le site du Hublot permet également de diminuer le stress et l'absentéisme. Les épreuves sont étalées dans le temps tout au long de la formation, cela permet d'assurer le suivi pour éviter les décrochages. Nous avons trouvé un rythme satisfaisant, les résultats pour l'obtention de la validation des compétences en électricité résidentielle ont été améliorés. Plusieurs apprenants obtiennent même l'accès à la profession au terme de notre formation.

Nous visons de reproduire ce processus et d'atteindre les mêmes objectifs pour la validation des compétences en électricité industrielle, **le frein principal pour cette filière est la plus grande complexité de la matière et le coût des matières premières pour préparer aux épreuves pratiques**. Le précédent appel à projet a permis de faire le diagnostic des besoins au regard du référentiel pour compléter le module de formation par des animations complémentaires pour améliorer les compétences de base et renforcer la méthodologie d'apprentissage. Les contenus de ces animations sont en test ou partiellement construits, nous comptons sur le prochain appel à projet pour avoir le temps de modéliser ces contenus. Pour la

préparation au test pratique, nous avons déterminé le besoin avec Technocampus de faire un module complémentaire de préparation à la réalisation de chemin de câble. Nous avons eu l'opportunité de réaliser un module, nous souhaitons pouvoir réitérer plusieurs expériences pour vérifier à quel moment du programme ce module s'intercale le mieux et pouvoir mesurer son impact sur le passage des épreuves. Dans le cadre de la proposition de parcours, nous souhaitons construire deux modules complémentaires, l'un sur le coffret industriel et l'autre sur l'automate programmable, et ce de manière à préparer davantage les apprenants au titre 2 de la VDC et aborder ainsi des domaines dans lesquels ils pourraient se spécialiser via des formations plus spécialisées.

Un frein rencontré parfois trop souvent chez les apprenants est **le manque de motivation**, nous envisageons de le contrer grâce à la proposition de notre parcours en suscitant l'intérêt par des visites concrètes de nos partenaires centres et/ou des journées découverte de métiers et d'entreprises organisées par l'IBEFE mais aussi par un accompagnement individualisé de l'apprenant quant à son projet professionnel.

Nous constatons que dans la détermination d'un projet professionnel, un des freins principaux outre le manque de compétences de bases **est le manque d'informations sur les métiers possibles dans le domaine de l'électricité**. C'est pourquoi, nous avons instauré une visite en début de formation qui permet à ceux qui le souhaitent de passer de l'électricité résidentielle à l'industrielle lorsqu'ils ont découvert ce domaine. Nous souhaitons créer la visite du centre du Forem de Dinant ainsi que des journées découverte métiers pour susciter l'intérêt et comprendre la réalité du métier. Nous souhaitons dépasser **le frein de la crainte de poursuivre une formation complémentaire après notre formation de base** en accompagnant le chemin des apprenants vers des modules de formations plus poussées développées par les partenaires du projet. En électricité industrielle, les spécialisations sont plus souvent exigées des employeurs que dans le résidentiel. Pour lever ce frein, nous envisageons de leur faire découvrir les possibilités de formation, les préparer à apprendre un plus grand volume. Les formations se donneront sur le site du Hublot ou auprès de nos partenaires à Dinant ou à Gosselies.

#### **Les freins liés à la préparation au fonctionnement structurel des projets créés :**

L'appel à projet permet de mettre un temps plein à disposition pour ce projet. Nous planifions son travail pour permettre que les animations créées et les tâches organisationnelles prises en charge par le chargé de projet puissent être assumées dans la charge de travail structurelle du Hublot. Le temps d'investissement nécessaire dans la création des partenariats et du parcours modulaire pourra être diminué à l'avenir et être limité à des réunions annuelles d'ajustement d'agenda.

**Les freins liés aux statuts et aux compétences initiales des apprenants**, malgré tous nos efforts, nous sommes confrontés à des abandons en cours de parcours de formation (personnes d'origine étrangères : non obtention de leurs statuts ou déménagement). De plus, nous acceptons des personnes avec de grosses lacunes en français. Nous souhaitons créer dans le cours de français des sessions davantage orientées sur le langage métier électricité pour faciliter la réussite aux épreuves mais aussi l'intégration dans le monde du travail. Une brochure lexique va voir le jour via un projet pédagogique avec les apprenants.

#### **Les freins liés à la mobilité :**

Beaucoup de nos apprenants sont tributaires des transports en communs, ce qui peut impacter leur accessibilité et motivation. Le fait que le parcours à la carte proposée soit en partie réalisé sur site et avec la possibilité de poursuivre à Dinant ou Gosselies en fonction de la localisation géographique de l'apprenant vient à réduire ce frein. Cette année, au sein du Hublot, est créée une filière permis de conduire qui se veut être un accompagnement à l'apprentissage théorique et à la capacité de le financer pourra également devenir un soutien supplémentaire. Le centre de formation du FOREM de Dinant est facilement accessible depuis la gare SNCB de Dinant grâce à une navette gratuite du FOREM permettant au public du centre d'y accéder le matin et d'en repartir en fin de journée

Décrivez les résultats visés en matière de levée des freins identifiés.

**1 page maximum**

- Les apprenants renforcent leurs compétences et réussissent le titre 1 et 2 de la validation des compétences en électricité industrielle, en fonction de leurs capacités.
- Les apprenants grâce au parcours proposé passent et réussissent davantage les épreuves de la VDC et/ou choisissent de se spécialiser.
- Les apprenants ont connaissance des parcours possibles de formations spécialisées qu'ils peuvent suivre.
- Les apprenants du Hublot sont conscients de leurs compétences, comprennent le contenu des formations des partenaires et l'agenda des formations permet de faciliter la réalisation d'un parcours.
- Les animations de renforcement méthodologique et pédagogique sont modélisées après des tests variés auprès de plusieurs groupes d'apprenants pour conserver les exercices les plus pertinents. Cela favorise l'apprentissage de la partie théorique de la validation des compétences en électricité industrielle et donne des outils clefs pour aborder des formations avec des contenus plus poussés.
- Les modules conçus par thématiques permettent d'aborder des contenus complexes pas à pas.
- Les modules concomitants sont modélisés et agencés dans un calendrier, tenant compte de la logistique des partenaires après des tests variés auprès de plusieurs groupes d'apprenants pour conserver in fine une modularisation efficiente.
- Des sessions orientées métier en français sont conçues ainsi qu'une brochure lexicale en adéquation avec les attentes des apprenants.
- Les différents aspects du projet sont construits. La transmission à l'équipe structurelle du Hublot a pu être réalisée pour assurer une continuité des résultats.
- Les apprenants ont accès aux modules de formation proposés par les partenaires en fonction de la zone géographique de leur lieu de résidence.
- L'équipement nécessaire à l'apprentissage de compétences nécessaires est mis à notre disposition par notre partenaire Technocampus.

Décrivez les activités du projet de manière détaillée.

**15 lignes maximum par activité**

Activité 1 : Renforcement du partenariat autour de la validation des compétences en électricité industrielle

Avec Technocampus, nous avons pu comparer nos référentiels et déterminer les besoins de formation complémentaires pour préparer aux titres de la validation des compétences industrielles. Nous avons pu

mettre en œuvre un module de formation concomitante pour apporter des techniques pour préparer à la mise en place des chemins de câbles. **Nous souhaitons mettre en place deux autres modules liés au coffret industriel et à l'automate programmable pour une meilleure préparation aux épreuves de la VDC.** Nous avons besoin de réitérer ce programme à plusieurs reprises afin d'affiner les besoins de préparation en amont et en aval et déterminer les meilleures périodes pour organiser ce module au sein de la formation du Hublot. **A terme, ce module complémentaire sera organisé 2 fois par an.**

Nous poursuivons en interne au Hublot à mettre en place des **animations spécifiques pour renforcer les compétences de base** en fonction des besoins spécifiques des apprenants : méthodes d'apprentissages, logique mathématique, manipulation d'outils, préparation à des questionnaires à choix multiples. Ces contenus sont en cours de création, la chargée de projet a besoin de plus de temps pour tester ces outils, pour les finaliser et réaliser des **boîtes à outils** qui pourront être utilisées par d'autres membres de l'équipe à terme.

**La passation de la VDC (titre 1 et 2 - installateur industriel)** se déroule chez notre partenaire Technocampus à Gosselies. Certains apprenants pourraient choisir de se spécialiser par la suite comme opérateur de production et passer alors la VDC au Centre de Formation de Dinant.

#### Activité 2 : Renforcement des compétences en termes de sécurité

Nous avons pu mettre en place un module concomitant avec le Forem formation et puis avec Technocampus pour dispenser le VCA. Nous souhaitons créer **un module complet de sécurité avec notre partenaire Technocampus : comprenant le VCA, le BA4 et le brevet d'hauteur** que nos apprenants en fonction de leurs besoins pourront suivre.

Nous avons pu constater lors du passage du VCA des difficultés liées à la maîtrise du français.

Nous prévoyons de **développer des animations en amont** pour découvrir une série de notions et de contexte dans lequel les mesures de sécurité s'inscrivent. En effet, il est difficile pour certains apprenants de visualiser les situations professionnelles énoncées par les formateurs car certains n'ont jamais évolué dans un milieu professionnel tel que ceux-là. De plus, nous allons tester le **passage de l'épreuve VCA dans des langues étrangères** pour voir si cela a un impact positif sur les réussites.

La mise en place de l'agenda et la facilitation des difficultés administratives sont en voie d'être dépassées au niveau de l'organisation du VCA. Nous avons également besoin de temps pour tester le module « sécurité » au complet pour qu'il puisse devenir une routine.

#### Activité 3 : Création du partenariat avec le Centre de formation Forem de Dinant et renforcement de notre partenariat avec Technocampus pour favoriser le tremplin vers des formations de spécialisation.

Nous avons constaté par ailleurs que nos apprenants ne saisissent pas les nuances dans les différentes spécialisations possibles au terme de leur formation au Hublot. La plupart n'ayant jamais évolué dans le monde professionnel, et encore moins dans le monde industriel, ne connaissent pas les possibilités de métiers au sein des industries. Afin de faciliter leur orientation et de diminuer si possible la durée de ces formations. Nous souhaitons créer un partenariat avec le centre de Dinant pour croiser nos référentiels de formation pour présenter les différents profils d'apprenants qui sortent de formation du Hublot. Nous

souhaitons pouvoir instaurer une rencontre/ visite au centre de Dinant pour présenter les filières et faciliter les inscriptions et l'entrée dans des modules spécialisés. Nous présenterons également les parcours de formation possibles chez notre partenaire Technocampus. Pour ce faire, nous allons construire **un module découverte comprenant la présentation des parcours, des visites des centres ainsi que des journées découvertes métiers et d'entreprises.**

Les apprenants peuvent avoir ainsi accès aux formations suivantes, que nous avons répertoriées par ordre croissant d'exigences en termes de compétences :

1. Opérateur de production (maintenancier de premier niveau) (FOREM Dinant)
2. "Passeport électricité" (formation de base en électricité) (FOREM Dinant)
3. Electromécanicien de maintenance (FOREM Dinant)
4. Technicien frigoriste (Technocampus sur le site de FOREM Dinant)
5. Technicien automaticien (Technocampus sur le site de FOREM Dinant)

*Reproduisez les cases si d'autres activités sont prévues / Supprimez les cases excédentaires.*

Le projet :

x construit un nouveau partenariat

x renforcer/amplifier un partenariat existant

Si le projet renforce/amplifie un partenariat existant, décrivez sa plus-value par rapport à l'existant.

**15 lignes maximum**

Le partenariat avec Technocampus a été créé dans le cadre du premier appel à projet. Nous avons lancé les premières rencontres entre les équipes, les premiers échanges autour des programmes et des référentiels. Nous avons réalisé les premiers agendas d'actions communes avec la mise en place de modules concomitants en chemin de câble et VCA.

Le renforcement de ce partenariat via cet appel à projet 2 établira des modalités d'actions qui permettront de développer un parcours modulaire à la carte pour les apprenants et de rendre in fine ce partenariat structurel. Actuellement, le Hublot a besoin de l'appui du chargé de projet pour établir ce nouveau parcours ainsi que ces modalités logistiques et temporelles et de le tester à plusieurs reprises. Technocampus consacre du temps pour accompagner ce projet en créant les modules de formations, en œuvrant sur la logistique et la planification. A terme, des processus de collaboration seront instaurés et les réunions partenariales pourront être limitées à une rencontre annuelle ce qui permettra d'intégrer cette charge dans le travail incombant aux équipes existantes.

Ce partenariat est formalisé par une convention qui indique le type, le contenu et la nature de l'intervention de chacun des partenaires bénéficiaires. Si l'objet du projet est de créer un nouveau partenariat, la convention est à fournir au plus tard avant l'issue du projet.

Une convention de partenariat a été élaborée : x oui

non

S'agit-il de la suite d'un projet retenu lors du 1<sup>er</sup> appel à projets ?

Oui (Nous poursuivons le partenariat pour le renforcement des compétences en électricité industrielle)

Non

*Si oui, précisez le nom et le numéro (APRCXX) du projet précédent : APRC20 Renforcement compétences électricité résidentielle et électricité industrielle*

Le projet se déroule sur la période suivante : du 22/02/2024 au 30/06/24. (Notre AP1 se déroule sur la période suivante de février 2023 à février 2024, cfr. décision validée par l'administration).

Localisation du projet :  bassin Brabant-Wallon  bassin Wallonie Picarde

bassin Hainaut Centre  bassin Hainaut Sud

bassin Namur  bassin Luxembourg

bassin Liège  bassin Huy - Waremme

bassin Verviers

Si votre projet s'organise sur plusieurs bassins, complétez la justification ci-dessous

**15 lignes maximum**

Notre projet se déroule principalement sur le Bassin Namur. Pour la VDC industrielle, nous avons le choix entre l'ISL (bassin de Liège) et Technocampus (bassin Hainaut Sud), centres de compétences attirés pour l'électricité industrielle tout deux. Pour des raisons de proximité géographique ainsi que les possibilités de création d'un parcours modulaire ajusté à la carte sur notre site levant des freins de mobilité, d'absentéisme et de motivation, nous travaillons avec notre partenaire Technocampus.

En terme d'ancrage du projet dans le tissu socio-économique du bassin namurois, à travers notre partenaire du Forem, les stages que les apprenants réalisent, ainsi que la possibilité d'un tremplin via le PFI, ce qui indirectement à terme pourra impacter les employeurs en recherche de la région.

Où prévoyez-vous de mener l'action ?

dans les locaux du partenaire A

Localisation : Rue de Gembloux, 500/2,

Code postal et localité : ...5002 Saint-Servais.....

dans les locaux du partenaire B : organisation d'une visite du centre par les apprenants et du passage de la VDC

Localisation : TechnoCampus Site Gosselies 1 et 3

Code postal et localité : 6041 Gosselies

dans les locaux du partenaire C : organisation d'une visite du centre par les apprenants et si inscription, réalisation d'une formation

réalisation d'une formation

Localisation : Centre de formation du FOREM de Dinant, rue Saint-Jacques 350

Code postal et localité : 5500 Dinant

autre (précisez : .....)

Localisation : .....

Code postal et localité : .....

## 5. Pertinence du projet

### Moyens affectés au projet

Veillez détailler les **moyens humains** affectés au projet chez chaque partenaire (qualifications, expertise et expérience des ressources humaines affectées au projet).

**1 page maximum**

Partenaire A : Le CISP

L'équipe du Hublot pour la filière électricité industrielle repose sur une équipe composée de plusieurs formateurs qui dispensent des heures de formation en fonction de leur spécificité. Cette équipe est appuyée par une secrétaire et une assistante sociale. La filière électricité industrielle est composée, d'un formateur à temps plein pour la théorie et la pratique en électricité industrielle et d'un formateur qui apporte à temps partiel la théorie et la pratique du bobinage. De plus, quelques heures par semaine, un formateur en informatique dispense des cours d'initiation à l'informatique, à l'usage de programme de schéma par ordinateur et une initiation à l'automatisation. Enfin, quelques heures de cours sont dispensées par une formatrice en français et un formateur qui appuie les apprenants dans leur recherche de stage et la connaissance de leur futur environnement professionnel. De plus, la coordinatrice appuie la mise en œuvre de ce projet. L'apport de l'appel à projet a permis d'engager un responsable pédagogique qui a appuyé le développement du projet avec les partenaires, la création de nouveaux contenus pédagogiques, l'aménagement des programmes de formations pour coller aux agendas des préparations aux VDC et des modules concomitants.

Partenaire B : pour mener efficacement cette collaboration, TechnoCampus mettra à disposition dans le cadre du projet, une partie du temps de travail d'une équipe composée du responsable de la ligne de produits de formation Maintenance qui gère les formations en électricité industrielle, de formateurs compétents dans le domaine et de personnes en charge de la planification et de la gestion administrative.

Partenaire C : Le responsable du centre coordonnera la mise en œuvre du projet et participera au comité de pilotage. Les formateurs des formations liées au projet participeront aux visites des centres de Dinant et de Saint-Servais. Ils accueilleront les formateurs et les stagiaires du Hublot à Dinant et seront associés aux activités visant à la transition des stagiaires du Hublot vers les formations qualifiantes du FOREM. Le personnel d'accueil et administratif du centre de Dinant soutiendra la mise en œuvre de la collaboration

Nombre estimé d'équivalents temps plein nécessaires au bon déroulement du projet :

Subventionnés par le présent appel :

Partenaire A	1,3 ETP
Partenaire B	0.1ETP

Non-subventionnés par le présent appel :

Partenaire A	..... ETP
Partenaire B	..... ETP
Partenaire C	0,1 ETP

Veillez détailler les **moyens pédagogiques et techniques** affectés au projet (outils, méthodologie, planning).

**2 pages maximum**

Les moyens matériels relèvent des moyens de chaque partenaire pour réaliser ses missions.

Le Hublot dispose de locaux adaptés pour accueillir des formations en électricité, mais ses ressources sont limitées pour l'achat de nouveaux matériaux électriques.

TechnoCampus met à disposition les équipements nécessaires aux modules de formation ainsi que ses locaux pour le passage de la VDC. Il rend disponible son centre pour l'organisation de visites des apprenants.

Le centre de formation du FOREM de Dinant met à disposition ses locaux et équipements dans le cadre des visites des formateurs et apprenants du Hublot, ainsi que des formations auxquelles les apprenants du Hublot s'inscriraient. Les formateurs concernés et le personnel de support (accueil et staff) du centre se consacrent à la bonne mise en oeuvre du projet

### Budget demandé (cfr fichier Excel)

Veillez compléter le fichier Excel joint au formulaire et reprendre ci-dessous les totaux pour chaque partenaire.

Partenaire	Total (TVAC)
Partenaire A	32233
Partenaire B	4123



D'autres sources de financement seront-elles mobilisées chez les partenaires en dehors de la subvention demandée, pour mettre en œuvre le projet ? *Si oui, veuillez détailler pour chaque partenaire.*

Les sources de financement des missions structurelles des différents partenaires.

SOUS RESERVE PASSAGE ENG

## Pertinence du projet

Veillez détailler la **valeur ajoutée** du partenariat proposé au regard des objectifs visés.

*1 page maximum*

La valeur ajoutée du partenariat au regard des objectifs visés prend diverses formes :

- Un accompagnement individualisé et collectif ainsi qu'une meilleure préparation grâce aux modules pour pouvoir passer les épreuves de la VDC.
- L'apport de compétences complémentaires nécessaires via les modules concomitants permettant le passage des épreuves de la VDC et l'accès à des formations spécialisées. De manière spécifique, un apport de compétences en termes de sécurité qui est une réponse aux exigences des entreprises pour l'engagement ;
- La proposition d'un parcours concerté entre plusieurs opérateurs permettant une fluidification, de la non répétition ainsi qu'une adaptation individualisée à l'apprenant ;
- Un parcours qualifiant adapté pouvant déboucher sur de la main d'œuvre disponible sur des métiers en pénurie et répondant ainsi aux besoins actuels des entreprises.
- Un parcours à la carte concret aux multiples options répondant au projet professionnel de l'apprenant. Un exemple concret : à partir du module « chemin de câble », plusieurs options s'ouvrent :
  - La passation du titre 1 de la VDC
  - Une présentation d'un employeur potentiel : EQUANS
  - Une formation chemin de câble spécialisée « migrants » au sein de Technocampus
  - un premiers pas vers la formation d'Electricien automatique
- Un parcours modulaire répondant aux aspirations et tenant compte des compétences dont l'apprenant dispose déjà. Les apprenants ne doivent pas passer par tous les modules.

Veillez détailler les **articulations**<sup>3</sup> prévues en amont, pendant et en aval de l'action entre les partenaires bénéficiaires.

*1 page maximum*

Avec notre partenaire Technocampus :

Les articulations sont régies par la convention signée lors du premier appel à projet et qui est renouvelée pour ce second appel à projet. Le Centre du Hublot porte le projet et fixe les réunions de rencontre entre les partenaires et l'apport de chacun est construit au regard des objectifs. Les moyens affectés au projet sont déterminés par chacun des partenaires afin que les activités présentées puissent être réalisées.

Pour mettre à bien plusieurs phases verront le jour avec des moments de retours en arrière :

<sup>3</sup> Autrement dit, détailler les manières par lesquelles les partenaires envisagent de collaborer.

- Rencontres pour la mise en place
- Création des modules par le formateur ;
- Agencement des calendriers et de la logistique
- Tests réitérés avec des groupes d'apprenants
- Débriefings et ajustements pour rendre le parcours efficient et structurel

Technocampus organise les modules ainsi qu'une visite de son centre.

Avec le centre de formation du FOREM de Dinant :

Le centre de Dinant accueillera les formateurs et les apprenants du Hublot pour la découverte des formations industrie du centre, soit lors d'une séance d'information mensuelle (Mardi d'avenir industrie), soit lors d'une visite spécifique

Les formateurs industrie de Dinant se rendront au Hublot pour une découverte de ses activités

Des échanges auront lieu autour des programmes de formation des deux centres de formation. Elles pourront viser à l'obtention de référentiels communs. Nous pourrions ainsi envisager des initiations spécifiques en fonction des options possibles des apprenants et créer un module découverte des formations qualifiantes possibles et des métiers liés

Si le projet vise à **raccourcir le parcours de stagiaire**, décrivez comment cela est envisagé.

**1 page maximum**

Le parcours modulaire construit avec Technocampus étant adaptable au projet professionnel de l'apprenant, seuls les modules dont l'apprenant aura besoin seront suivis. Le fait de faire coïncider les agendas avec les partenaires font que les modules se suivent ainsi que les passages des épreuves de la validation des compétences.

Les échanges avec le Forem de Dinant autour des programmes de formation pourront déboucher sur un agencement des calendriers entre les formations respectives.

Si le projet a un **caractère structurant** (possibilité de le répliquer d'une année à l'autre, de le pérenniser et/ou de permettre une appropriation du projet par d'autres partenaires (dans et hors du bassin)), veuillez décrire comment cela est envisagé.

**1 page maximum**

Nous avons démontré notre capacité à rendre le projet structurant pour la validation des compétences en électricité résidentielle. Nous avons une année d'avance sur la création du partenariat avec Liège avant le lancement de l'appel à projet 1 et nous sommes parvenus grâce au soutien de l'appel à structurer ce partenariat et à le rendre pérenne. Nous visons à atteindre le même objectif pour la validation des

compétences de l'électricité industrielle.

Nous avons par ailleurs prévu en octobre 2023 une rencontre entre différents CISP pour croiser les pratiques de formations en électricité dans les Centres CISP, cette première rencontre ne vise pas spécialement ce projet mais elle débouchera sur une seconde en lien avec la VDC, avec le soutien de l'Interfédé qui organise des actions de partage autour de la VDC. Notre chargé de projet participe à ce groupe de travail généraliste. En 2024, nous veillerons à ce qu'une action spécifique autour de l'électricité soit organisée en vue de communiquer sur le projet mis en place pour permettre un essaimage par d'autres partenaires sur d'autres territoires. Une communication autour du projet via notre site internet, les réseaux sociaux, voire l'Interfédé peut être également source d'inspiration pour d'autres acteurs.

Veillez détailler **les résultats attendus et la mesure** de ces résultats. Des livrables concrets sont attendus. N'hésitez pas à chiffrer les résultats visés quand cela est possible.

Résultat visé	Indicateurs /éléments permettant de vérifier que le résultat est atteint
80% des apprenants accompagnés étroitement se présentent effectivement aux épreuves de validation des compétences en électricité industrielle.	Le taux d'inscription aux épreuves de validation des compétences.
50% des apprenants qui présentent les épreuves réussissent les épreuves en 1 ou 2 X.	Le taux de réussite aux épreuves de validation des compétences.
Les apprenants augmentent leurs compétences en sécurité en suivant le module « sécurité ».	Le nombre de modules réalisés ainsi que le nombre d'apprenants participants.
Les apprenants augmentent leurs compétences en électricité industrielle en vue de passer et de réussir les épreuves de validation des compétences et/ou d'accéder à une formation plus qualifiante.	Le nombre de modules complémentaires réalisés ainsi que le nombre d'apprenants participants. Le nombre d'inscription à des formations spécialisées auprès de notre partenaire
En 2024, 3 apprenants poursuivent avec une formation qualifiante spécialisée donnant accès à un métier en pénurie ou critique (6 apprenants en 2025, 9 apprenants en 2026).	Le nombre d'inscriptions à des formations spécialisées auprès de nos partenaires.

*Ajoutez des lignes si nécessaire*

Le projet prévoit-il un suivi pédagogique et/ou psychosocial ?

Oui

Non

Si oui, décrivez le(s) suivi(s) proposé(s)<sup>4</sup> :

**15 lignes maximum**

Le suivi psychosocial est intégré dans l'offre subventionnée par notre agrément CISP. Nous n'avons pas inclus le travail de l'accompagnatrice psychosocial dans le projet directement. Pourtant son travail est essentiel, notamment au niveau de la confirmation de la volonté individuelle de l'apprenant de passer la validation des compétences. En effet, si le projet est présenté collectivement et encouragé par les formateurs, nous veillons à ce que celui-ci corresponde aux attentes et aux envies individuelles et cela se fait lors des entretiens de suivi du plan individualisé de formation. L'accompagnatrice psychosociale joue également un rôle important lors des formations organisées par les partenaires au Hublot pour veiller à rappeler les apprenants absents et à suivre l'impact qu'un échec peut avoir sur l'estime de l'apprenant. Chaque apprenant confronté à un échec est suivi individuellement.

Dans votre parcours modulaire, le stagiaire /l'apprenant a-t-il la possibilité de valider /certifier ses acquis?

Oui

Non

Si oui, décrivez :

**5 lignes maximum**

Au niveau du parcours modulaire co-construit avec notre partenaire Technocampus :

Certains des modules de formation favorisant entre autres une meilleure préparation aux épreuves de la VDC, déboucheront sur la possibilité pour les apprenants de passer la VDC (titre 1 et 2 – installateur en électricité en fonction de leurs capacités). Ils donneront lieu également à une attestation de participation où le programme sera mentionné avec une appréciation notifiée par le formateur. Ces attestations seront ainsi des indicateurs objectifs de crédibilité et employabilité pour les employeurs et différencieront la simple participation à la réelle implication dans l'apprentissage.

En ce qui concerne le possibilité de suivre une formation plus spécialisée avec nos partenaires:

Les formations industrie du FOREM de Dinant donnent lieu soit à l'attribution d'une CECAF, soit à l'attribution d'une attestation de formation. Les compétences du métier d'Opérateur de production peuvent également être validées par une épreuve de VDC réalisée sur le site de Dinant. Auprès de notre partenaire Technocampus, elles déboucheront sur les attestations précédemment énoncées.

<sup>4</sup>Veillez à inclure également dans le fichier Excel le travail de la personne en charge des suivis. En fin de projet, il vous sera demandé de rendre des TimeSheet pour le/les suivi(s). Il n'est pas nécessaire de reprendre le nom des stagiaires bénéficiant du suivi.

Le projet prévoit-il des formations concomitantes ?

Oui

Non

Si oui, décrivez :

15 lignes maximum

Nous avons pour projet le parcours modulaire de formation concomitantes co-construit avec notre partenaire Technocampus suivant :

- Module « chemin de câble » : mise en place de chemins de câble ;
- Module « coffret industriel » : câblage d'un coffret industriel et son raccordement ;
- Module « sécurité » : passation du VCA, BA4, brevet d'hauteur
- Module « automate programmable » : apprentissage d'un automate ainsi que son intégration en lien avec le coffret industriel

#### Données nécessaires au FOREM pour analyser l'activation potentielle de contrat de formation professionnelle

Veuillez préciser le partenaire <sup>5</sup>chez qui le parcours débute :

Le parcours de formation proposé à l'apprenant est couvert par le contrat F70 Bis de l'agrément CISP Défi de la filière Électricité industrielle. Ce projet permet d'ajouter au sein du contrat de formation des contenus supplémentaires, ces modules se déroulent pendant les congés scolaires, ils viennent en complément mais ils n'ajoutent pas de durée supplémentaire à la formation de l'apprenant.

Les formations plus spécialisées qui pourraient être suivies par l'apprenant à l'avenir au terme de ce projet seront couvertes par les contrats de formation des partenaires.

Veuillez détailler les heures de formations et de stage organisées par partenaire :

		Par stagiaire			Total		
	Nbre de stagiaires	Nbre d'heures	Nbre d'heures stage par	Nbre d'heures totales par	Nbre d'heures	Nbre d'heures	Total des heures

<sup>5</sup> C'est lui qui devra s'assurer de l'éligibilité des stagiaires à l'entrée du parcours et assurer la gestion des contrats et éventuels stages de formation.

		formation par stagiaire	stagiaire	stagiaire	formation	stage	globales
--	--	-------------------------	-----------	-----------	-----------	-------	----------

Si vous disposez déjà des dates des modules, veuillez les préciser ci-dessous :

<b>Intitulé du module</b>	<b>Opérateur(s) concerné(s) :</b>	<b>Date(s) :</b>
« Chemin de câble »	Hublot et Technocampus	8 au 12/01 2024
« Coffret industriel »	Hublot et Technocampus	Avril-mai 2024
« Sécurité »	Hublot et Technocampus	Février - mars 2024
« Automate programmable »	Hublot et Technocampus	Avril- Mai 2024

## Partenaire A

Je soussigné(e), nom et prénom : Michel Villan

légalement autorisé à engager l'organisme : Centre de formation professionnelle Nouveau Saint-Servais

et agissant en qualité de : Administrateur délégué


- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à : *St Servais*

le : *7/09/2023*

Mention manuscrite « Lu et approuvé » + signature :

*Lu et approuvé*



## Partenaire B

Je soussigné(e), nom et prénom : Sébastien Bosio

légalement autorisé à engager l'organisme : TechnoCampus

et agissant en qualité de : Directeur Financier disposant d'une délégation de signature de la part du Président du Conseil d'Administration

- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à : Gosselies

le : jeudi 7 septembre 2023

Mention manuscrite « Lu et approuvé » + signature :

*Lu et approuvé*





## Partenaire C

Je soussigné(e), nom et prénom : BOSMAN Luc

légalement autorisé à engager l'organisme : Le FOREM

et agissant en qualité de : Directeur Formation FOREM Namur-Brabant wallon

- par la présente, engage l'organisme à se soumettre au contrôle pédagogique, administratif et financier du SPW ;
- déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent formulaire sont complets et exacts.

Fait à : Dinant

le : 12/09/23

Mention manuscrite « Lu et approuvé » + signature : *Lu et approuvé*

Lu et approuvé



Dupliquez si plus de 2 partenaires en les nommant « partenaire C, D, ... »

SOUS RÉSERVE D'APPROBATION

